



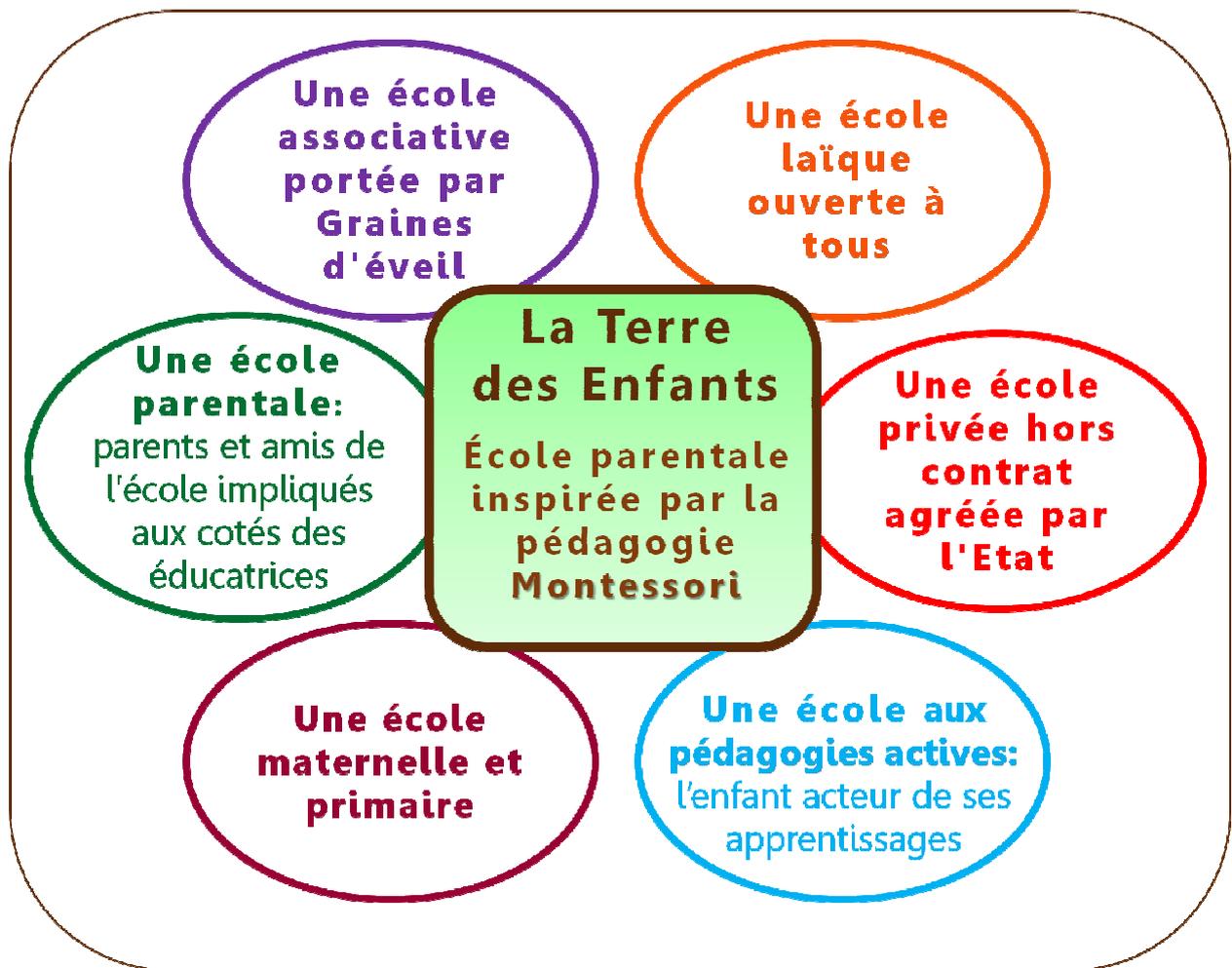
La Terre des Enfants
Ecole parentale inspirée par
la pédagogie Montessori



**Association
Graines d'Eveil**
Promouvoir les pédagogies actives et
différenciées dans le Nord Deux-Sèvres

LIVRET D'ACCUEIL

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017



SOMMAIRE

Origine du projet p.3

- 1- L'association Graines d'éveil p.3
- 2- Naissance d'un collectif et d'un projet d'école p.3

Le projet pédagogique p.5

- 1- Les pédagogies actives p.5
- 2- La pédagogie Montessori p.6

Le règlement intérieur de l'école p.8

- 1- Les inscriptions p.9
- 2- Les horaires p.9
- 3- L'accueil de l'enfant hors temps scolaire p.9
- 4- Les repas p.10
- 5- La sieste p.10
- 6- Absences, retards et départs exceptionnels p.10
- 7- Santé et sécurité p.10
- 8- Les assurances p.11
- 9- Les sorties scolaires p.11
- 10- Le droit à l'image p.11
- 11- Coût de la scolarité p.11
- 12- La participation des parents p.11
- 13- Incompatibilité p.12
- 14- « Vivre en paix » p.12

Annexes p.12

Modalités de pré-inscription / Frais d'écolage p.13
Vivre en Paix.

Origine du projet

1- L'association Graines d'éveil

Créée en 2011, l'association Graines d'Éveil a pour objectif de **promouvoir les pédagogies actives dans le Bocage Bressuirais et la Gâtine** et plus particulièrement **la pédagogie de Maria Montessori**. Elle est ouverte à toute personne sensible à **l'éducation citoyenne et humaniste** des enfants.

L'association se déploie sous diverses activités :

- L'école la Terre des Enfants
- Des conférences sur les pédagogies actives et différenciées, sur la parentalité.
- Des ateliers pédagogiques Montessori.
- Des ateliers pluridisciplinaires.
- Café avec Maria (café parental)

2- Naissance d'un collectif et d'un projet d'école

Dans le cadre des actions organisées par l'association, des parents ont constaté que leurs **valeurs**, leurs **besoins** et leurs **attentes en matière de scolarisation** se rejoignaient. C'est ainsi qu'a émergé l'idée de créer une école. En été 2012, un groupe de personnes s'est constitué pour monter le projet.

Leurs souhaits :

- *une école, un lieu de vie où la nature, le lien à la terre* tient une place importante dans la vie quotidienne.
- *une école tolérante qui respecte l'enfant dans sa globalité, qui prend en compte et respecte son individualité, ses particularités, sa personnalité, où chacun peut avancer à son rythme, où les différences et les particularités sont une richesse.*
- *une école qui préserve la curiosité naturelle de l'enfant et garde intact son envie naturelle d'apprendre, une école qui laisse l'enfant être l'acteur de ses apprentissages et qui le laisse apprendre selon ses centres d'intérêt pour qu'il puisse approfondir et aller au bout de ce qu'il aime favorisant ainsi sa motivation pour apprendre, sa concentration, son autonomie et donc son estime de lui-même.*
- *une école qui respecte et prenne en compte les émotions des enfants et leurs sentiments (les recherches scientifiques montrent aujourd'hui l'importance de cette prise en compte autant pour soi-même que dans les relations aux autres)*
- *une école qui ne juge pas (sans note), où l'enfant apprend pour lui et seulement grâce à sa motivation intérieure, où l'erreur est possible et même valorisée en tant que processus d'apprentissage.*

- une école qui favorise l'entraide et la coopération (plutôt que la compétition, les comparaisons et les performances)
- une école où les parents s'investissent dans la vie quotidienne de l'enfant à l'école, où ils peuvent donner de leur temps et partager des expériences, des passions, des savoir-faire : un lieu qui s'enrichit des compétences de chacun

Une étude de besoin a confirmé le réel intérêt du projet pour de nombreux parents. Le projet se concrétise et **une école parentale d'inspiration Montessori** ouvre ses portes en septembre 2014. Les enfants sont accueillis à La Ribottière à Bressuire.

Voici un texte que nous avons à cœur de partager avec vous.

C'est le fruit d'un travail collectif élaboré au centre des Amanins en novembre 2014, où éducateurs, pédagogues, représentants d'institutions, mouvements et réseaux éducatifs ont posés ensemble les bases d'une posture éducative authentique.

Posture que nous souhaiterions incarner, ici, à l'association Graines d'éveil et plus particulièrement à l'école la Terre des Enfants.

(...)

Nous reconnaissons l'existence d'un plein potentiel chez chaque être humain et la tendance de ce potentiel à évoluer naturellement.

Nous estimons que la réalisation du potentiel de chacun est vecteur de paix.

Nous pensons que lorsqu'un être humain est épanoui dans sa relation à lui-même, il l'est aussi dans sa relation aux autres et à son environnement, et que ces trois dimensions se nourrissent vertueusement.

Nous partageons la volonté que l'éducation permette à chacun :

- de grandir dans la joie, le plaisir, le jeu, l'enthousiasme, la légèreté, la coopération, l'ouverture, le respect, la confiance, la tolérance,
- de se développer sur les plans cognitif, émotionnel et physique dans le respect de la singularité et du rythme de chacun en lien avec son environnement,
- d'expérimenter ce qui émerge spontanément : il est par conséquent nécessaire de prendre le temps d'observer et d'écouter,
- de construire ses apprentissages, d'être accompagné dans ses projets et ouvert au champ des possibles.

Nous estimons que chaque enfant et chaque jeune a besoin :

- de pouvoir évoluer aux côtés d'éducateurs authentiques, ouverts, positifs, bienveillants, cohérents dans leurs paroles et leurs actes, conscients d'être des modèles et dont l'action est basée sur le savoir-être et la facilitation de l'accès aux apprentissages,
- de vivre dans un espace qui est pensé, aménagé et propice pour un développement de toutes ses dimensions dans un équilibre dynamique,
- de libérer sa curiosité, sa créativité, son imagination et son intuition,
- de prendre conscience de sa capacité à être auteur et acteur de changement

Nous estimons que chaque enfant et chaque jeune a aussi besoin:

- de cohérence et d'harmonie entre pensées, paroles et actions,
- d'estime de soi et d'ambition,
- d'altruïsme, d'empathie et de bienveillance,
- d'autonomie, de sociabilité et de responsabilité,
- de citoyenneté, de paix et de communication non-violente,
- de sensibilité à la nature et d'amour de la terre.

(...)

Pour aller plus loin : <http://www.printemps-education.org/discours-collectif-ce-qui-nous-reunit/>

La pédagogie

1- Les pédagogies actives

Le point commun des pédagogies « actives » est de considérer que l'enfant a en lui le potentiel pour grandir et se développer. Le rôle de l'éducateur, qu'il soit parent ou enseignant, est de proposer à l'enfant un environnement dans lequel il pourra (et saura !) puiser ce dont il a besoin, à son propre rythme.

Pour illustrer cette idée, nous aimons l'image de la graine ou du bulbe qui a besoin d'eau et de lumière pour se développer (c'est l'environnement), et qui contient en lui la couleur de la fleur et les caractéristiques de la plante en devenir (c'est le potentiel intérieur de l'enfant).



**« Le travail de l'enfant,
c'est de construire
l'Homme »
(Maria Montessori)**

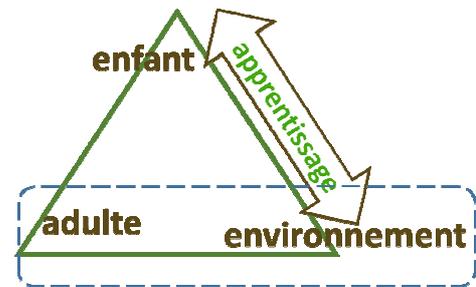
L'adulte a une position nouvelle, il se situe comme celui qui accompagne l'enfant dans son développement et dans ses apprentissages. C'est bien l'enfant qui grandit, et nul ne peut le faire à sa place

2- La pédagogie Montessori



Maria Montessori (1870-1952) était Italienne, elle a été la 1^{ère} femme médecin de son pays. Plus qu'une méthode pédagogique, elle a mis au point une véritable philosophie, dont le but ultime est l'« éducation à la Paix ». Forte de cette vision pour l'humanité, elle nous propose une « pédagogie scientifique » qu'elle a développée avec des méthodes scientifiques rigoureuses à partir de l'observation de nombreux enfants et de leurs réactions au matériel proposé.

L'environnement qui entoure l'enfant est préparé pour nourrir ses apprentissages. En effet, l'enfant apprend en interagissant avec son environnement (environnement physique et humain). Le travail est individuel : ainsi, chaque enfant apprend à son rythme, et en fonction de son besoin profond du moment. Il va choisir lui-même son travail parmi les propositions qui lui sont faites.



Maria Montessori a en effet identifié des « périodes sensibles » qui sont propices à un apprentissage particulier, par exemple apprendre une langue. Elles sont universelles (tous les enfants suivent les mêmes lois de développement) et temporaires (il y a un début, un pic et une fin à cette période). Il apprend ainsi à faire des choix, et développe son indépendance.



Les activités sont conçues pour isoler une difficulté à la fois. Ainsi, l'évolution des apprentissages est progressive et l'enfant ne se retrouve pas en situation d'échec. Il reste concentré sur son travail. Son plaisir d'apprendre est intact. L'enfant va pouvoir consolider son apprentissage dans la répétition, ce qui développe aussi sa volonté, son goût de l'effort.

En outre, le matériel est autocorrectif, c'est-à-dire que l'enfant est capable de voir lui-même s'il se trompe. Il est donc guidé dans son travail.

Le travail est élaboré pour aller toujours du concret vers l'abstrait. Ainsi, l'enfant peut s'ancrer dans la réalité du monde qu'il découvre. Il acquiert aussi une réelle compréhension des notions conceptuelles





Tout l'environnement de la classe permet aux enfants d'apprendre à travers leur corps en mouvement : à la fois pour la motricité globale (aller chercher une activité, la ranger, ou encore marcher sur une ligne dessinée au sol) et pour la motricité fine.



En effet, tous les sens communiquent avec le cerveau pour élaborer les apprentissages. Les activités sont conçues pour favoriser le travail de la main qui joue un rôle essentiel dans la construction de l'intelligence chez l'être humain.



Nous attachons également une grande importance aux activités pratiquées à l'extérieur, qui sont propices au mouvement, et également à la découverte du monde et de la nature : c'est la porte d'entrée vers les sciences (biologie, zoologie, géologie, physique, chimie, astrologie,...)

Enfin, les pratiques artistiques sont également en permanence à la disposition des enfants, pour nourrir la créativité qu'ils portent en eux.





Le rôle de l'adulte est nouveau. A partir de ses connaissances des lois de développement de l'enfant, et de l'observation des enfants qu'il accompagne, il aménage l'environnement dans lequel les enfants pourront puiser ce dont ils ont besoin. L'adulte a une position à la fois bienveillante et humble vis-à-vis de l'enfant qui grandit, tout en étant le garant du cadre indispensable à l'exercice constructif de la liberté des enfants, ceci afin de permettre l'émergence de l'autodiscipline et du goût de l'effort

L'adulte est également le garant de la sécurité affective des enfants. L'éducation à la Paix constitue le fondement de notre école. Le développement du « savoir-être » (qui regroupe les compétences psycho-sociales : **confiance en soi**, connaissance de soi, respect de soi qui permet le véritable **respect de l'autre**, empathie, **capacité à coopérer, à gérer les conflits, à vivre en démocratie**) est donc une priorité pour nous.



Les enfants vivent dans des classes multi-âges, qui sont propices au développement de la coopération. Nous proposons aux enfants des outils pour apprendre à vivre et à travailler ensemble, (reconnaissance et gestion des émotions, écoute active, médiation, communication non-violente)

Le règlement intérieur de l'école

L'école de Graines d'éveil est une école maternelle et primaire, laïque, privée hors contrat. Elle est ouverte à tout enfant, sans distinction d'origine, d'opinion et de croyance.

Le conseil d'administration de Graines d'éveil a délégué un groupe de travail gestionnaire et décisionnaire de l'école.

Ce "collectif" travaille avec des valeurs de coopération, de communication non-violente et de transparence avec le souhait de mettre en place des outils concrets de gouvernance participative (du type sociocratique). Le travail s'organise autour de différentes commissions (administration, communication, pédagogie, finances) et avec la collaboration ponctuelle ou régulière de toute personne ayant les compétences, la volonté et la disponibilité de participer à l'aventure.

L'école fonctionne uniquement grâce à la participation financière des parents et grâce aux dons des particuliers et des entreprises.

Depuis février 2015, l'association est reconnue d'intérêt général. De ce fait, elle est en capacité de délivrer des reçus fiscaux.

Chaque don est ainsi déductible des impôts à hauteur de 66%. Exemples :

- Si je donne 50 euros, cela me coûte en réalité 17 euros
- Si je donne 200 euros, cela me coûte en réalité 68 euros
- Si je donne 500 euros, cela me coûte en réalité 170 euros

- Si je donne 1000 euros, cela me coûte en réalité 340 euros
- ...

1- Les inscriptions

En annexe vous trouverez les modalités de pré-inscriptions.

La candidature d'un enfant ayant des besoins particuliers est étudiée en fonction de la capacité de l'équipe pédagogique à répondre à ses besoins spécifiques.

L'accueil des enfants de moins de trois ans est étudié au cas par cas.

L'inscription d'un enfant dans l'école engage :

- l'adhésion de l'enfant à l'association Graines d'éveil
- l'adhésion de ses parents à l'Association des Parents d'Elèves et Amis (APEA).
- l'acceptation du règlement intérieur de l'école et de la pédagogie qui y est mise en œuvre.

Période d'essai :

Une période d'essai de 14 jours de présence à l'école permet aux parents et à l'équipe pédagogique de décider ou non de poursuivre la scolarité de l'enfant dans l'école dans l'intérêt de l'enfant mais aussi dans l'intérêt de l'équipe pédagogique et du groupe.

Réinscriptions : les enfants qui fréquentent déjà l'école auront naturellement une place l'année suivante. Les modalités de réinscriptions sont communiquées directement aux familles concernées.

2- Les horaires

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Journée type :

8h30-8h50 : arrivée progressive des enfants	8h50-9h : regroupement
9h-11h30/12h : activités autonomes	11h30-12h : extérieur
12h-12h45 : repas	12h45-13h15 : rangement et extérieur
13h15 : temps calme ou sieste selon les besoins de chacun	14h : ateliers pluridisciplinaires et/ou reprise des activités autonomes
15h45 : goûter pour les enfants du groupe des 3-6 ans qui le souhaitent	16h30 : départ des enfants

La ponctualité est essentielle pour le respect de tous.

3- L'accueil de l'enfant hors temps scolaire

Si les familles en ont besoin, les enfants peuvent être accueillis après l'école de 16h30 à 18h30 lors d'ateliers du soir. Ces ateliers sont encadrés par une personne salariée de l'association Graines d'éveil et par des parents d'élèves bénévoles. L'organisation de ces ateliers (tarifs, inscriptions...) est gérée par l'APEA association de parents et amis de l'école.

4- Les repas

Le repas du midi et les couverts de l'enfant sont apportés chaque jour par les enfants. Ces repas ne peuvent pas être réchauffés au sein de l'école, prévoir un contenant isotherme pour les repas chauds. Les enfants de 3 à 6 ans auront la possibilité de prendre un goûter sur le temps scolaire (uniquement fruits frais ou fruits secs).

La qualité sanitaire des repas emportés par les enfants est sous la responsabilité des parents. Nous soulignons que les restes des repas ne sont pas conservés au frais. S'ils sont restitués aux parents c'est uniquement afin que ceux-ci puissent avoir conscience de la quantité de nourriture mangée par leurs enfants lors du repas.

5- La sieste

Après le repas, une sieste est proposée aux enfants. Il est demandé aux parents de fournir le nécessaire de sieste : drap et couverture ou duvet, coussin, UN doudou... Un temps calme a lieu pour les enfants ne faisant pas la sieste.

6- Absences, retards et départs exceptionnels

Pour la cohérence de la vie de groupe, toute absence est à signaler au plus tard le matin du jour d'absence.

Tous retards, absences ou départs exceptionnels doivent être mentionnés à l'éducatrice de vive voix, via le cahier de liaison ou par téléphone.

7- Santé et sécurité

L'école étant un lieu de collectivité, chaque enfant doit être à jour de ses vaccinations. La responsabilité en incombe aux parents.

Les enfants fiévreux ou malades dont l'état est incompatible avec la vie en collectivité ne seront pas admis à l'école pour leur propre bien-être et celui des autres. Aucun médicament ne sera administré même avec l'ordonnance d'un médecin. Seuls les enfants bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé délivré par un médecin pourront faire l'objet d'une prise de médicament sur le temps de l'école.

Les parents dont l'enfant présente un état inhabituel ou qui a de la fièvre seront immédiatement prévenus.

En cas de maladie contagieuse, les parents sont tenus de retirer immédiatement l'enfant de l'école et d'informer la directrice.

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est pris en charge par les services de secours les plus proches. La famille est avertie immédiatement par l'école.

Seuls les parents et les personnes autorisées figurant sur la fiche de décharge seront autorisés à récupérer l'enfant après l'école.

8- Les assurances

L'enfant scolarisé dans l'école est tenu d'adhérer à l'association Graines d'éveil. De ce fait, il devient membre actif et il est couvert par l'assurance individuelle d'accident de l'association. Cette assurance couvre les temps scolaires dans les locaux de l'école (intérieurs et extérieurs), les sorties scolaires mais également les ateliers organisés par Graines d'éveil et par l'APEA avant et après les horaires d'ouverture de l'école. L'enfant doit cependant être assuré en responsabilité civile.

Tout adhérent à l'association Graines d'éveil bénéficie de cette assurance.

Il est demandé aux parents de marquer toutes les affaires personnelles de leur(s) enfant(s).

9- Les sorties scolaires

Les parents sont informés de toutes sorties organisées par l'école. Les enfants pourront être accompagnés par un parent ou un membre de l'équipe pédagogique dans leur véhicule personnel sous réserve que ce dernier soit assuré à cet effet. Des autorisations sont à remplir dans le dossier d'inscription.

10- Le droit à l'image

Dans le cadre des activités organisées par l'école et avec l'accord des parents, les enfants pourront être filmés et/ou photographiés et leur image diffusée dans la presse, sur le site internet de l'école, sur des affiches...

11- Coût de la scolarité

Pour une école privée hors contrat qui ne fait l'objet d'aucune subvention de l'état, les frais d'écolage que nous proposons, répondent à notre exigence première d'accessibilité au plus grand nombre.

En annexe vous trouverez le document relatif aux frais d'écolage et aux modalités de paiement.

12- La participation des parents

L'école de Graines d'éveil est une école parentale et ne peut pas se passer de la participation des parents.

Cette participation est incontournable pour :

- l'encadrement des enfants à certains moments de la journée (repas, après-midi)
- l'encadrement des enfants lors de sorties diverses
- proposer des ateliers ponctuels ou réguliers (jardinage, musique, cuisine, travaux manuels...)
- organiser des événements rapportant une aide financière pour le fonctionnement de l'école
- rechercher des dons/mécénats

- participer à l'entretien intérieur et extérieur de l'école (ménage hebdomadaire, tonte, taille de haie, jardin, entretien et fabrication de matériel, soins aux animaux pendant les vacances scolaires)
- apporter des compétences dans les domaines administratifs, financiers, juridiques, fiscaux

L'association des parents et amis de l'école (APEA) gère l'organisation de cette participation des familles.

Les familles qui sont dans l'incapacité de se rendre disponible pour participer activement à la vie de l'école seront invitées à verser une compensation financière à l'APEA.

13- Incompatibilité

En cas d'incompatibilité entre l'école et l'enfant ou entre l'école et la famille de l'enfant ou en cas de non-respect du règlement intérieur, une recherche de solutions sera envisagée. Si après plusieurs tentatives de résolution des problèmes, les solutions envisagées n'étaient pas satisfaisantes, le retrait de l'enfant de l'école pourrait être envisagé.

14- « Vivre en paix »

En annexe vous trouverez le document « vivre en paix », élaboré conjointement par les enfants et les adultes de l'école.

Annexes

Modalités de pré-inscription / Frais d'écolage
Vivre en Paix.



La Terre des Enfants
Ecole parentale inspirée par
la pédagogie Montessori



**Association
Graines d'Eveil**
Promouvoir les pédagogies actives et
différenciées dans le Nord Deux-Sèvres

Modalités de pré-inscriptions

Rentrée septembre 2016

Si vous avez le souhait de pré-inscrire votre (ou vos) enfant(s) au sein de l'école, nous vous invitons à nous remettre la fiche de pré-inscription dûment renseignée **le 7 mars 2016 au plus tard**, par mail (assograinesdeveil@gmail.com) ou par voie postale (Ecole la Terre des Enfants - La Ribottière - 79300 Bressuire), ainsi qu'un chèque de 100 euros par enfant, relatif aux frais d'inscription. Ce chèque sera uniquement encaissé après la validation de l'inscription de l'enfant.

Pour chaque demande de pré-inscription, nous demandons aux familles de prendre consciencieusement connaissance de notre Livret d'Accueil.

Nous vous invitons également à vous rendre à nos Portes Ouvertes le samedi 5 mars 2016, afin de rencontrer l'équipe pédagogique, l'association des parents et amis de l'école, les différents intervenants au sein de l'école...

En fonction du nombre de places qui s'ouvrira pour la rentrée de septembre 2016, l'équipe pédagogique entrera en contact avec vous afin de planifier le rendez-vous parent/équipe pédagogique (sans la présence de l'enfant) afin que nous nous rencontrions personnellement et que chacun exprime ses attentes. Ce rendez-vous aura lieu entre mars et avril.

L'équipe pédagogique vous donnera une réponse sur la possibilité d'accueillir votre (ou vos) enfant(s) à compter du 1^{er} mai 2016, jusqu'à mi-juin au plus tard.

Nous précisons que les critères d'admissions de l'équipe pédagogique au sein de l'école sont :

- l'adhésion de la famille au projet pédagogique.
- Les places disponibles en fonction des tranches d'âges et de la mixité.

Comme évoqué plus haut, les chèques d'inscription sont encaissés qu'une fois l'inscription de l'enfant confirmée. S'en suivent les formalités complètes d'inscriptions.

Frais de scolarité

Le coût réel de scolarité d'un enfant à « La Terre des Enfants » s'élève à 260€ par mois sur 12 mois. Nous avons la volonté de rendre l'école accessible au plus grand nombre, aussi nous proposons les frais de scolarités suivants :

Grille d'échelonnage des frais de scolarité (2016-2017)

	€/mois sur 12 mois
Budget serré	160
Budget moyen	180
Budget confortable	200

Grille indicative de quotient familial CAF/MSA :

	Quotient familial (QF) indicatif
Budget serré	< 800
Budget moyen	800 - 1600
Budget confortable	>1600

Aucun justificatif de revenus ne vous sera demandé, nous demandons à chaque famille de se positionner en conscience par rapport à ces tarifs. Votre choix sera valable pour l'année entière.

En plus de ces frais d'écolages fixes, nous invitons chaque famille à effectuer des dons (déductibles des impôts) pour participer à boucler le fonctionnement de l'école.

Ces modalités sont valables pour l'année scolaire 2016-2017. Elles pourront être sujettes à modifications pour l'année scolaire suivante.

Motors can't

Respect du Matériel

Respect des autres

Respect de soi

J'ai conscience que nous vivons en groupe à l'école
Je fais attention quand je cours dehors

Conflits
Il est naturel que des conflits surviennent dans un groupe
La médiation est l'outil privilégié pour régler les conflits (outil ou processus?)
Valise de la médiation
Médiateur = adulte ou enfant (extérieur au conflit ou non)
Je peux solliciter l'intervention d'un adulte si nécessaire

Les moqueries, les insultes et les coups sont interdits

Je communique
On se parle avec amabilité
Je réponds quand quelqu'un me parle
(un adulte ou un autre enfant, même plus jeune)

Je prends contact avec la personne à qui je m'adresse avant de parler
Je ne parle pas à quelqu'un depuis l'autre bout de la journée
Si elle est occupée, je peux lui toucher doucement le bras ou l'épaule
J'établis un contact visuel
Je ne parle pas à une enseignante en présentation
Je prends en compte ce qu'on me dit

Je respecte l'espace de l'autre
son tapis / sa table
Je lui demande son accord avant de le toucher

Je respecte le travail et la concentration de l'autre
Je marche dans la classe
Je suis silencieux dans la classe
Je chuchote
Je marche sans bruit
J'observe le travail des autres avec discrétion
Je ne commente pas le travail des autres (sauf demande)
En groupe: j'attends d'avoir la parole pour donner une réponse

Je m'assure que l'adulte qui est responsable de moi sait toujours où je suis

Je prends soin de la classe

Je laisse ma place propre et rangée
Je participe aux rangements collectifs
Je suis pieds nus ou en chaussons dans la classe
Mes chaussons ne font pas de bruit. Ils tiennent à mes pieds.

Je prends soin du matériel de l'école

Je le manipule avec soin
sans l'entrechoquer
je le pose
Je ne le mets pas dans ma bouche

Si j'ai cassé délibérément, alors il faudra que je / ma famille paie son remplacement

Je prends soin de mes vêtements

Je porte un tablier ou une blouse
Je ne roule pas dans la boue

Dans la cour

Je ne marche pas dans les flaques d'eau
pour ne pas les agrandir
pour rester sec / sèche
Je prends soin des arbres et des plantes
Je n'arrache ni les branches, ni les feuilles, ni les fleurs

Je prends soin de mon cœur

J'ai conscience d'être unique sur cette Terre, et différent de tous les autres, et d'y avoir ma place.
J'apprends à (re)connaître les émotions que je vis

Je prends soin de mon esprit/cerveau

Je travaille
Mes mains sont l'outil de développement de mon intelligence
J'apprends à connaître la manière dont mon cerveau fonctionne pour apprendre
Je termine ce que je commence

Je prends soin de mon corps

Je dors suffisamment
Je bois de l'eau
Je mange sainement
Je me lave
les dents
le visage
Je me mouche
les mains avant et après manger
dans un mouchoir propre